



Loi El Khomri :

Après le faux recul du gouvernement, Succès des manifestations de la jeunesse ! La lutte continue et doit s'amplifier

La « Loi Travail » ne créera aucun emploi.

Comment croire que donner la possibilité au patronat de licencier encore plus facilement qu'aujourd'hui, cela créerait des emplois ? L'an dernier, il y a eu 700 000 licenciements et 300 000 ruptures conventionnelles dans le pays... les patrons licencient, mais n'embauchent pas, et cela aggrave le chômage.

Pour stopper la gangrène du chômage, il faudrait commencer par interdire au patronat de licencier... c'est juste du bon sens !

Et puis, comment croire qu'en travaillant 46 ou 48H par semaine, cela créerait de l'emploi ? C'est le contraire qui se produirait immanquablement.

Par exemple ici à Toyota, on est en ce moment 3 040 en CDI et 580 en intérim. Si la possibilité était donnée aux patrons de nous faire travailler 48 H par semaine, que se passerait-il ?

Un simple calcul : on est au total 3 600 à travailler aujourd'hui sur la base de 35H par semaine. Si on travaillait 48H par semaine, la direction pourrait tenter d'imposer la même production avec seulement 2 600 salariés.

Non seulement tous les intérimaires perdraient leur boulot, mais Toyota aurait même les moyens légaux de virer plus facilement qu'aujourd'hui 400 d'entre nous en CDI ! Et ceux qui auraient « la chance » de rester se crèveraient au travail !

Ce qui se ferait chez Toyota se ferait aussi dans toutes les usines et administrations du pays.

... Travailler 48H par semaine, en 2 équipes de 9 à 10H par jour, c'est ce que fait déjà Toyota dans l'usine TMUK en Angleterre ! On ne peut pas accepter cela.

Dans les autres pays européens, ça ne marche pas.

Le gouvernement et les patrons qui défendent la loi El Khomri disent que les salariés des autres pays européens (Italie, Espagne, Grande-Bretagne, Allemagne) qui ont déjà adopté une loi du même genre ont vu leur sort s'améliorer, avec moins de chômage.

En Grande-Bretagne, il suffit de ne travailler qu'1 heure par mois pour être radié des chiffres du chômage. Il y a les mêmes manipulations de chiffres dans les autres pays... et les boulots à 1 € de l'heure en Allemagne font sûrement plaisir aux patrons et augmentent leurs profits, mais plongent des centaines de milliers d'ouvriers dans la pauvreté ! Et partout, Angleterre, Espagne, Allemagne... la crise s'aggrave !

Le faux recul du gouvernement, et sa soumission au MEDEF et aux capitalistes.

Face au succès des grèves et des manifestations du 9 mars, le gouvernement a annoncé un aménagement du projet de « Loi Travail ». Il a fait semblant de reculer sur la forme, avec l'aide de dirigeants syndicaux prêts à tout signer depuis le début... mais il n'a en rien reculé sur le fond.

Au contraire !

Sur la demande du MEDEF, le syndicat patronal, le préambule du projet de Loi « El Khomri » composé de 61 articles, qui récapitulait les grands principes et les droits fondamentaux des salariés a été supprimé, des principes « fondamentaux et intouchables » comme il était écrit...

Ainsi, le gouvernement supprime les quelques limites au pouvoir patronal qu'il s'était senti obligé de laisser dans la loi El Khomri. Il fait disparaître le volet dit de sécurisation des droits des travailleurs contenu dans le préambule.

Sont donc supprimés :

- Le principe que le contrat de travail restait la base des relations entre salarié et employeur.
- Le salaire minimum garanti.
- L'interdiction des discriminations.



- L'obligation de transférer les contrats de travail en cas de transfert d'entreprise.
- Le droit au respect et à la dignité au Travail.
- Le respect de l'égalité professionnelle des femmes et des hommes
- Les droits des femmes enceintes.
- Les garanties spécifiques en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle.
- L'interdiction d'employer un mineur de moins de 16 ans.
- L'obligation de justifier un licenciement par une cause réelle et sérieuse.
- L'obligation de compenser les heures supplémentaires.
- L'interdiction des amendes et des sanctions pécuniaires.
- Le droit aux congés payés.
- Le droit de grève.
- Le libre exercice des libertés syndicales et individuelles.
- ... et 46 autres articles supprimés... *(A lire l'intégralité du projet de Loi sur le site www.cgtoyota.fr)*

Ces « garanties intouchables » sont donc supprimées du texte moyennant une vague promesse de les intégrer à la loi... plus tard !

La dernière mouture de la « Loi Travail » pourrait permettre aux patrons d'exercer encore plus leur dictature dans les entreprises, légalement, sans contrainte, et les encourager à aggraver toujours plus l'exploitation de leurs salariés.

Chaque entreprise pourrait faire sa loi, et ce serait la loi du plus fort, avec la possibilité de faire travailler plus et de baisser les salaires. Les salariés qui refuseraient le changement de leur contrat de travail seraient licenciés à leur tort. Les congés payés seraient à la merci du patron. Dans ce nouveau projet de loi, le paiement des jours fériés reste supprimé pour les intérimaires, et un nouveau contrat CDI intermittent serait mis en place, sans horaire fixe ni durée minimum, c'est-à-dire avec le salarié à la disposition du patron, un peu comme le contrat zéro heure institué en Grande-Bretagne.

Et il y a des dizaines d'autres mesures inacceptables dans cette loi.

Succès des manifestations de la jeunesse le 17 mars.

150 000 manifestants dans le pays. La contestation se renforce dans le pays. A Toyota, Nous étions plusieurs dizaines d'ouvriers en grève et en débrayage le 17 mars. Une dizaine d'entre nous sont allés manifester à Lille aux côtés des étudiants et lycéens.

A LME, à Trith Saint Léger, la direction de cette usine sidérurgique a placardé une info pour expliquer que « les grèves allaient coûter cher à l'entreprise ». Face à cette provocation, les ouvriers se sont mis en grève et la production chez LME a été totalement paralysée le 17 mars !

Il faut amplifier le mouvement et être de plus en plus nombreux à protester.

Les syndicats CGT, FO, SUD, FSU et les organisations lycéennes appellent les salariés et la jeunesse étudiante et lycéenne à la grève et aux manifestations les jeudi 24 et 31 mars.

Pour faire reculer le patronat et le gouvernement, pour obtenir le retrait total de la « Loi El Khomri », il sera nécessaire que le monde du travail se mobilise et montre sa force et sa puissance.

Le succès des grèves et des manifestations des 9 et 17 mars doit être un encouragement pour toutes celles et ceux n'y ont pas participé directement à rejoindre le mouvement les 24 et 31 mars.

Nous appelons à la grève, aux débrayages et à manifester les 24 et 31 mars.

Pour celles et ceux qui vont débrayer à la fin du 2^{ème} quart le matin, RDV au local syndical CGT Toyota pour des départs groupés aux manifestations.

Jeudi 24 mars et jeudi 31 mars

Départ des manifestations 10H Place d'Armes Valenciennes

Pour contacter la CGT :

Eric PECQUEUR 06 29 36 87 40 (Ass. Eq. Bleue)
 Bruno LECLERCQ 06 18 44 91 11 (Ass. Eq. Jaune)
 J. Christophe BAILLEUL 06 20 62 50 83 (Presses Eq. Bleue)
 Daniel RAQUET 06 03 40 05 48 (Ass. Eq. Bleue)
 Guillaume VASSEUR 06 73 35 84 14 (Ass. Eq. Bleue)
 Bruno GODULA 06 37 80 03 21 (Log. Eq. Verte)

Edith WEISSHAUPT 06 68 36 14 71 (Peinture Eq. Bleue)
 Olivier FROMONT 06 03 81 86 59 (Weld. Eq. Jaune)
 Michaël DURUT 06 51 89 04 24 (Log. Eq. Jaune)
 Salvatore ADDIS 06 63 01 59 08 (Log Eq Jaune)
 Sylvain NIGUET 06 77 26 47 05 (Peinture Eq Jaune)

Ainsi que tous les militants de la CGT connus dans les ateliers

ou par mail : cgt.toyota@live.fr



Site internet de la CGT Toyota : www.cgtoyota.fr

et sur Facebook : La CGT Toyota Onnaing